



Direction
Référence : EAU-AUT-24-0342
Dossier suivi par : Service autorisations - LWA
Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de la Ville de
Diekirch
27, avenue de la Gare
L-9233 Diekirch

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1

Requérant(s)	Administration des ponts et chaussées - Division des ouvrages d'art
Objet	Installation d'un ponton flottant sur le cours d'eau «Sûre» à Diekirch
Localité(s)	Diekirch
Commune(s)	Diekirch

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Christian Reuter
Service autorisations

Annexe :
Copie de la demande d'autorisation